



... ATELIER ... LES SAISIES ET CONFISCATIONS

LUNDI 25 MAI 2020
17 H - 20 H

:: VISIO-CONFÉRENCE ::

VALIDATION
3 H

NIVEAU
1

PRÉ-REQUIS
Etre avocat

INSCRIPTION PRÉALABLE OBLIGATOIRE

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître le droit des saisies et confiscations découlant de la loi du 3 juin 2016 renforçant la lutte contre le crime organisé
- Appréhender les saisies de droit commun et les saisies spéciales
- Comprendre la gestion et le devenir des objets saisis
- Actualiser ses connaissances jurisprudentielles

VOTRE INTERVENANT

M. J-B PERRIER,
*Professeur à Aix-Marseille Université,
Directeur de l'ISPEC*

⋮ TARIFS ET PRISE EN CHARGE ⋮

Cette formation peut être souscrite dans le cadre des Abonnements annuels EDASE 12 h et 24 h.

Pour tout savoir sur nos abonnements : Cliquez [ICI](#)

	TARIF pour 3 h de formation continue validées	CREDIT D'IMPÔT*	Reste à charge de l'Avocat après crédit d'impôt
AVOCAT CONFIRMÉ	50 €	30,45 €	Moins de 20 €
JEUNE BARREAU (moins de 2 ans d'exercice)	25 €	30,45 €	0€

*Tarif heure de SMIC au 1^{er} janvier 2020 : 10,15 €

Plus d'informations sur le crédit d'impôt [ICI](#)

⋮ INSCRIVEZ VOUS EN LIGNE ! ⋮

Vous avez souscrit un Abonnement annuel 12 h ou 24 h

Remplissez simplement le formulaire d'inscription en ligne dans votre Espace Avocat [ICI](#)

Et vous êtes inscrit !

Vous n'avez pas encore souscrit un Abonnement annuel 12 h ou 24 h

1. Remplissez le formulaire d'inscription en ligne dans votre Espace Avocat [ICI](#)

Date limite d'inscription : 8 jours ouvrés avant la date de la session de formation.

2. Déposez une copie de votre attestation de contribution à la formation professionnelle pour l'année N-1

Attestation téléchargeable à partir de votre compte personnel sur le site de l'URSSAF, Rubrique « Documents »

Tuto de téléchargement [ICI](#)

3. Payez en ligne avec votre carte bancaire

Si vous ne disposez pas de carte bancaire :

Remplissez et imprimez votre bulletin d'inscription ci-dessous

Envoyez votre chèque de règlement libellé à l'ordre de EDASE accompagné de votre bulletin d'inscription par courrier à l'adresse suivante :

EDASE – ECOLE DES AVOCATS DU SUD-EST

Service Inscription Formation Continue

61, boulevard de la Blancarde

13004 Marseille

Date limite de réception du règlement : 2 jours ouvrés avant la formation

Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en salle de formation sans règlement effectué

Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site [ICI](#)

POUR TOUTE QUESTION SUR VOTRE INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE

Tel : 04 91 54 43 63 – e-mail : inscriptionfc@edase.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

⋮ ATELIER ⋮

LES SAISIES ET CONFISCATIONS

Lundi 25 mai 2020

Nom : Prénom :
 Date de naissance : Lieu de naissance :
 Département de naissance :
 Avocat au Barreau de :
 Date de prestation de serment :
 Adresse :

 Code postal : Ville :
 E-mail :
 Téléphone :

⋮ CHAMP(S) DE COMPÉTENCE À RENSEIGNER ⋮

Droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine	Droit commercial, des affaires et de la concurrence	Droit de l'international et de l'Union européenne
Droit du dommage corporel	Droit des sociétés	Droit des étrangers et de la nationalité
Droit des assurances	Droit des associations et des fondations	Droit de la santé
Droit immobilier	Droit bancaire et boursier	Droit de l'environnement
Droit rural	Droit du crédit et de la consommation	Droit des nouvelles technologies, l'informatique et de la communication
Droit du travail	Droit de la fiducie	Droit de la propriété intellectuelle
Droit de la sécurité sociale et de la protection sociale	Droit des garanties, des suretés et des mesures d'exécution	Procédure civile
Droit pénal	Droit fiscal et douanier	MARD / Médiation
Déontologie	Droit des transports	Droit de l'arbitrage
Vie professionnelle	Droit public	Droit du sport

⋮ TARIFS ⋮

POUR UN ATELIER EN VISIO-CONFÉRENCE · 3 HEURES

TARIF NORMAL · 50 €

TARIF JEUNE BARREAU (- 2 ANS D'EXERCICE) · 25 €

Bulletin à compléter et à retourner, accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de l'EDASE,
à l'adresse suivante : 61, boulevard de la Blancarde - 13004 Marseille

Date limite de réception du règlement : 2 jours ouvrés avant la formation
Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en salle de formation sans règlement effectué

Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site.

POUR TOUTE QUESTION SUR VOTRE INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE

Tel : 04 91 54 43 63 - Fax : 04 91 33 43 42 - E-mail : inscriptionfc@edase.fr

